

Le zoom du mois

Les associations de défense des droits et des causes

Emission « 1901 sur 90 » - Radio B - 28 janvier 2016

Dans cette rubrique, nous avons déjà tenté de broser le portrait des associations de solidarité internationale, et plus tôt de celles ayant un lien avec l'agriculture. Aujourd'hui, en lien avec l'association que nous accueillons, je vais m'épancher sur celles qu'on appelle dans notre jargon les « associations de défense des droits et des causes ». Pour être franc, il s'agit d'une catégorie un peu fourre-tout aux contours assez vagues, dans laquelle on a coutume de rassembler les associations de défense des droits de l'homme, de la laïcité, des personnes handicapées, ou encore les associations politiques ou à caractère religieux ou philosophique, voire les associations de défense des animaux !

En énumérant cette liste à la Prévert, je me dis que si on mettait tous les bénévoles de ces associations dans un même espace clos, je ne suis pas sûr que cela ferait bon ménage... J'ai dit « bénévole » mais j'aurais pu aussi employer le mot « militant », car c'est bien cela le point commun entre toutes ces personnes : elles militent, elles défendent des valeurs. Là, vous pourrez me dire que toutes les associations à caractère sportif, culturel ou social reposent elles-aussi sur des valeurs. C'est vrai, mais la caractéristique première des associations que nous examinons aujourd'hui, c'est d'être avant tout sur le champ des idées avant d'être sur celui de l'action de terrain. Et depuis plus de 100 ans, il n'est pas inutile de rappeler que les associations ont souvent été porteuses d'idées novatrices qui ont modelé la société. Quand l'ADAPEI se crée en 1961, il n'existe aucun service d'accueil pour les personnes handicapées mentales. Même si les établissements pour handicapés font aujourd'hui partie du quotidien, il ne faut pas oublier qu'il y a 55 ans, des personnes se sont montées en association pour dire qu'il n'était pas normal qu'un pays prospère laisse de côté une partie de ses habitants.

Tous les combats menés par les associations ne sont bien sûr pas gagnés mais certains projets atteignent leur but. J'aime bien citer aussi l'exemple de l'Association crématisse de Bourg-en-Bresse qui s'est dissoute en 2014. Est-ce un échec ? Au contraire ! La crémation, qui était taboue et mal vue il y a quelques décennies, étant entrée dans les mœurs, elle n'a plus besoin de défenseurs.

En conclusion, sur la masse des associations créées chaque année, celles qu'on peut en définitive qualifier de « militantes » ne constituent qu'une toute petite partie. Mais l'AGLCA est convaincu qu'elles continuent à être utiles à notre démocratie. Voici, grappillé

sur le Journal Officiel, quelques extraits des objets sociaux d'associations de l'Ain créées en 2015. L'une d'elle veut « *défendre les droits des migrants et la citoyenneté universelle en France et dans le monde* », une autre « *œuvrer pour l'émancipation de l'Homme, hors de tous les dogmatismes, en recherchant un idéal de justice, de fraternité, de laïcité et de paix* ». Une petite dernière : « *donner envie d'agir le monde individuellement et collectivement, autour des thèmes de la solidarité, de l'interculturalité, du vivre et du faire-ensemble et de l'action collective* ».

Chiche ?